



## **ASPAL Petite Terre, l'association de parents d'élèves du lycée de Petite Terre**

Association loi 1901

### Contacts :

*Chabouane MANSOIBOU (Président) : 06 39 69 55 46*

*Fabien REMERY (Trésorier) : 06 39 09 00 09*

*Cécile PERRON (Secrétaire) : 06 39 09 12 12*

### **Restez en contact !**

*Pour avoir toutes les infos de l'association :*

✉ [aspal.petiteterre@yahoo.fr](mailto:aspal.petiteterre@yahoo.fr) : envoyez-nous un mail en précisant votre nom / prénom / classe

Site : [aspal.canalblog.com](http://aspal.canalblog.com) : consultez notre blog



Facebook : ASPAL Petite Terre : **Suivez notre page Facebook !**

... et bien sûr, participez à nos assemblées générales !

## **Assemblée Générale ordinaire Samedi 12 septembre 2015 à 8 h CONVOCATION**

L'ASPAL est une association de parents d'élèves. Son rôle est de défendre les intérêts des élèves et de leurs parents, d'informer les familles sur la vie scolaire et de représenter les parents d'élèves en participant au Conseil d'administration du lycée et aux conseils de classe.

L'ASPAL présente une liste de candidats aux élections des représentants des parents d'élèves du lycée. Cette liste se veut aussi représentative que possible de l'ensemble des familles.

**Choisir ses représentants, c'est important** car le Conseil d'administration :

- adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur
- donne son accord sur le programme de l'association sportive
- délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité
- donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc.
- délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

En participant aux réunions de l'ASPAL, vous êtes informés de la vie du lycée, vous faites entendre votre voix, vous participez aux décisions. **Ne laissez pas les autres décider pour vous !**

Les parents d'élèves du lycée de Petite Terre sont conviés à une Assemblée Générale ordinaire de l'association « ASPAL » qui aura lieu le **12 septembre à 8 heures à la salle polyvalente de lycée de Petite Terre**. Il sera présenté à l'ordre du jour:

- **Election du conseil d'administration de l'ASPAL** (en vue de l'élection du président, vice-président, trésorier, secrétaire)
- **Changement de siège social**
- **Recrutement d'un permanent en contrat emploi d'avenir**
- Approbation des candidatures ASPAL pour l'élection au conseil d'administration du lycée
- Désignation des candidats ASPAL pour représenter les parents aux conseils de classe
- Information sur l'organisation de la distribution des manuels scolaires
- Information sur l'expérimentation de tablettes électroniques
- Questions diverses

Les cinq premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote. Pourront voter les parents d'élèves scolarisés au lycée à jour de leur adhésion à l'association (payée avec la réservation des manuels scolaires). Le vote est à la majorité simple quel que soit le nombre de présents, conformément aux statuts de l'association.

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible d'être représenté par un autre membre : pour cela, vous devez établir un pouvoir à remettre à l'intéressé.

**L'assemblée générale sera suivie, à 10 h, de la réunion de rentrée scolaire organisée par le lycée.**

Le 5 septembre 2015 à PAMANDZI.

Chabouhane MANSOIBOU



Président